



HAL
open science

La formation de verbes dénominaux en guadeloupéen : la part de l'héritage et de l'innovation

Florence Villoing, Maxime Deglas

► To cite this version:

Florence Villoing, Maxime Deglas. La formation de verbes dénominaux en guadeloupéen : la part de l'héritage et de l'innovation. 5ème CMLF 2016, Jul 2016, Tours, France. 10.1051/shsconf/20162708004 . hal-01361794

HAL Id: hal-01361794

<https://hal.science/hal-01361794v1>

Submitted on 7 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La formation de verbes dénominaux en guadeloupéen : la part de l'héritage et de l'innovation.ⁱ

Florence Villoing¹, Maxime Deglas²

¹ Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo) CNRS : UMR7114, Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense. Université Paris 10 Bâtiment A - Bureau A 402 ; 200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex - France

² Structures Formelles du Langage (SFL), CNRS : UMR7023, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis, Bâtiment D salle 324, 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis - France

Résumé. Cet article étudie une règle de suffixation en créole guadeloupéen, la suffixation verbale dénominale en *-é*, dont nous faisons l'hypothèse qu'elle s'est développée par réanalyse de paires nom/verbe construites par conversion en français et héritées en grand nombre par le créole. Notre objectif consiste d'une part, à établir les propriétés de cette règle en créole et d'autre part, à montrer que la réanalyse des règles morphologiques de conversion N/V du français, en créole, est liée à la perte de la flexion verbale, et a conduit à une règle de formation de verbes dénominale originale d'un point de vue sémantique.

Abstract. This article examines the verbal noun based suffixation with *-é* in Guadeloupean Creole. We assume it developed by reanalysis of pairs of French noun / verb conversion largely inherited in Creole. Our goal is firstly, to establish the properties of this rule in Creole and secondly, to show that the reanalysis of the French morphological N/V conversions in Creole is related to the loss of verbal inflexion, and, from a semantic point of view, led to an original denominal verbs formation rule.

1 Introduction

Les créoles à base française ont hérité une partie du lexique du français, qui est encore aujourd'hui largement représenté dans la langue créole (90% de mots d'origine française, issus principalement du français populaire du XVII^{ème} siècle, mais également d'emprunts contemporains, selon Hazaël-Massieux 2002). Ce lexique hérité, clairement reconnaissable malgré quelques divergences phonologiques avec l'origine française, comprend des paires de lexèmes morphologiquement construits en français tels que des noms déverbaux suffixés en *-eur/-euse* (*-èl/-èz* en créole) en (1), des noms déverbaux suffixés en *-age* (*-aj* en créole) en (2), et des noms déverbaux suffixés en *-ion* (*-asyon* ou *-isyon* en créole) en (3)ⁱⁱ.

- (1) kontè/èz 'conteur/euse' ← konté 'conter'
komantatè 'commentateur' ← komanté 'commenter'
skwatè/èz 'squatteur/euse' ← skwaté 'squatter'
mantè /èz 'menteur/euse' ← manti 'mentir'
vòlè/èz 'voleur/euse' ← vòlé 'voler'

¹ Florence.Villoing@u-paris10.fr

² maximedeglas@yahoo.fr

- (2) bònaj ‘bornage’ ← bònè ‘borner’
 dékolaj ‘décollage’ ← dékolé ‘décoller’
 séràj ‘serrage de boulons’ ← séré ‘serrer les boulons’
- (3) bènédisyon ‘bénédition’ ← bèni ‘bénir’
 konplikasyon ‘complication’ ← konpliké ‘complicé’
 iliminyon ‘illumination’ ← iliminé ‘illuminer’

Ces paires apparaissent en suffisamment grand nombre, en créole, pour que les règles morphologiques impliquées y soient devenues disponibles (voir le même phénomène d’héritage dans d’autres créoles qui utilisent productivement des règles dérivationnelles venant de leur langue lexificatrice. Par exemple, Dijkhoff 1993 ; Lefebvre 1998 ; Steinkrüger 2003, DeGraff 2001, Braun 2009, Plag 2003a & b).

C’est cette disponibilité qu’illustrent les exemples (4) et (5) dans lesquels les règles de dérivation *-eur* et *-age* héritées du français s’appliquent, en créole guadeloupéen, sur des bases non héritées ou héritées mais dont le sens a évolué : *-è/-èz* hérité de *-eur/-euse* en (4), *-aj* hérité de *-age* en (5)).

- (4) Suffixation Verbe ← Nom en *-è/-èz*
 badinè/èz ‘trompeur/euse’ ← badiné ‘tromper’
 chikannè/èz ‘contestateur/rice’ ← chikanné ‘contester’
 djobè/èz ‘travailleur/euse temporaire ou au noir’ ← djobé ‘travailler « temporairement »’
 dousinè/èz ‘enjoleur/euse’ ← dousiné ‘enjoler’
 drivè/èz ‘flaneur/euse’ ← drivé ‘flaner’
 kiltivatè/èz ‘cultivateur/trice’ ← kiltivé ‘cultiver’
- (5) Suffixation Verbe → Nom en *-aj*
 chomaj ‘faire la fête’ ← chomé ‘s’amuser’
 bokantaj ‘échange’ ← bokanté ‘échanger’
 diraj ‘duration’ ← diré ‘durer’
 konblaj ‘comblement’ ← konblé ‘comblé’
 koraj ‘fait de mettre un tuteur à une plante’ ← koré ‘mettre un tuteur’
 lyannaj ‘union’ ← lyanné ‘unir’
 makrélaj ‘surveillance’ ← makrélé ‘surveiller’
 rakasiyaj ‘ finition ’ rakasiyé ‘faire les finitions’
 sanblaj ‘rassemblement’ ← sanblé ‘se rassembler’
 wouklaj ‘protestation, râlage’ ← wouklé ‘protester, râler’

Bien que les règles morphologiques constructionnelles semblent héritées, rien ne prouve *a priori* que leurs propriétés en créole soient identiques en tous points à celles qu’elles présentent dans la langue lexificatrice. Peu de travaux sont susceptibles de nous renseigner sur cette question, d’une part parce que la grammaire des créoles à base française est assez peu avancée (et tout particulièrement celle du guadeloupéen), et d’autre part, parce que les études sur la morphologie constructionnelle restent le parent pauvre de ces recherches (même si l’on peut compter sur quelques références tels que Degraff (2001), sur le créole haïtien, Braun (2009) et Braun & Plag (2002) sur le créole Early Sranan). Cette question, pourtant, mérite toute notre attention, en particulier parce qu’elle est susceptible de révéler des modes d’organisation morphologiques originaux, d’une part au regard de ceux de la langue lexificatrice, le français, mais aussi au regard des langues « traditionnelles » qui ont connu un processus de grammaticalisation plus long et plus important que les créoles.

La présente recherche s’intéresse à l’analyse d’une règle de suffixation en créole guadeloupéen, la suffixation verbale dénominale en *-é* (cf. 6), dont nous faisons l’hypothèse qu’elle s’est développée à

partir de paires de convers nom/verbe (selon le corpus de Tribout 2010) héritées en grand nombre du français (cf. 7). La forme du verbe étant unique en créole (cf. par exemple Hazaël-Massieux 2002 sur la disparition de la morphologie flexionnelle en créole), la finale en /e/ issue des formes fléchies du participe passé et de l'infinitif qui seules ont subsisté en créole, a vraisemblablement été réinterprétée comme un suffixe dérivationnel.

- (6) lyann 'liane' → lyanné 'se servir d'un tuteur pour grimper'
graj 'râpe' → grajé 'râper'
dousin 'câlin' → dousiné 'câliner'
djòb 'petit boulot' → djobé 'faire un petit boulot'
makrèl 'celle qui se mêle de tout' → makrélé 'surveiller'
kòk 'pénis' → koké 'faire l'amour'

- (7) anons 'annonce' / anonsé 'annoncer'
blag 'blague' / blagé 'blaguer'
karès 'caresse' / karésé 'caresser'
bròs 'brosse' / brosé 'brosser'
savon 'savon' / savonné 'savonner'
gòm 'gomme' / gomé 'gommer'

Notre analyse s'inscrit dans le cadre théorique de la morphologie lexématique (cf. par ex. Aronoff 1994, Anderson 1992, Booij 2010, Fradin 2003).

Notre objectif est double ; il consiste d'une part à établir les propriétés de cette règle de suffixation en créole et à émettre une hypothèse sur la réanalyse des convers Nom → Verbe et Verbe → Nom du français en créole guadeloupéen, et d'autre part, à s'interroger sur le format des règles morphologiques : en l'occurrence, on se demandera, au regard des propriétés sémantiques des noms relativement aux verbes, si le créole dispose d'une règle de formation de verbes dénominaux originale d'un point de vue sémantique.

Un premier chapitre, (§ 2.) présentera les difficultés rencontrées pour élaborer un corpus de lexèmes construits en créole guadeloupéen. Suivra une partie (§ 3.) reconnaissant au créole guadeloupéen une morphologie constructionnelle propre, indépendante de celle du français, même si une grande partie du lexique et certaines règles de formation de lexèmes en ont été hérités. Le paragraphe 4 s'ouvrira sur une argumentation en faveur de la reconnaissance d'une règle de formation verbale sur base nominale (la suffixation en -é), en présentera quelques propriétés phonologiques et s'achèvera sur l'analyse des relations sémantiques entre la base nominale et le verbe construit.

2 Données

La constitution d'un corpus représentatif de grande ampleur du créole guadeloupéen ou martiniquais, nécessaire à une étude de morphologie constructionnelle, présente de grandes difficultés. La plus importante tient à ce qu'il n'existe pas pour cette langue de dictionnaires d'envergure suffisante qui puisse offrir un corpus de mots suffisamment important pour servir de base à une analyse morphologique. Les dictionnaires existants, peu nombreux et peu fournis (cf. les dictionnaires de Confiant 2007 ; Ludwig, Montbrand, Pouillet & Telchid 2012 ; Pouillet, Hector, Telchid & Montbrand, 1984 ; Tourneux & Barbotin, 1990) correspondent davantage à des lexiques ou des glossaires qui ne bénéficient pas d'un traitement lexicographique professionnel (cf. Hazaël-Massieux : <http://creoles.free.fr/Cours/dico.htm>). En outre, les lexèmes choisis en entrée de dictionnaire ne sont pas toujours représentatifs du lexique disponible pour les locuteurs, en partie parce qu'ils ressortissent d'un usage spécifique, parfois littéraire : les locuteurs créolophones consultés pour notre recherche ne reconnaissent pas toujours les lexèmes, ce qui altère le travail d'analyse morphologique que nous souhaitons mener. En outre, aucun dictionnaire électronique interrogeable selon des critères morphologiques n'est encore disponible, ce qui rend la recherche et la manipulation de données peu pratique et efficace ; en effet, aucun des dictionnaires

existants n'offrent la possibilité d'extraire les données selon les finales affixales, les marques flexionnelles, etc.

Notre analyse de la suffixation verbale dénominale en *-é* du créole guadeloupéen s'appuie en premier lieu sur la base de données établie par Maxime Deglas, locuteur natif, qui rassemble environ 7 045 lexèmes du créole guadeloupéen (issus de toutes les îles de Guadeloupe –Marie Galante, Les Saintes, La Désirade, Grande-Terre, Basse-Terre). Ces données sont accessibles sous format électronique, permettant aisément la constitution de paires de construits morphologiques. Initialement constituée des mots issus de la Basse-Terre, la base de données a, au fil des ans, intégré le lexique et les variations de toutes les îles de l'archipel. Elle constitue la synthèse d'une dizaine d'années d'enquêtes menées par l'auteur auprès d'une trentaine de locuteurs du créole, âgés de 45 à 80 ans, et exerçant principalement dans l'agriculture, la pêche, l'artisanat, l'enseignement ou encore des fonctions de cadre et d'informaticien. Ces enquêtes, organisées autour de thématiques diverses et conduites comme des conversations à brûle-pourpoint, ont eu une double fonction : d'une part inventorier le lexique de domaines spécifiques tels que la faune, la flore, la cuisine, les travaux des champs, la pêche, la vie au début du 20^{ème} siècle etc., et d'autre part de préciser les emplois et les valeurs sémantiques des unités lexicales recensées. La base sur laquelle s'appuie notre travail est restreinte aux verbes et en compte 1 731. Elle renseigne un certain nombre de propriétés linguistiques, outre la catégorie : forme phonologique, sens et relation morphologique avec des noms ou adjectifs, qu'il s'agisse des dérivés ou de la base du verbe s'il est construit. Ces informations sont enregistrées dans un fichier ACCES, disponible auprès de l'auteur. Bien qu'elle permette une recherche morphologique d'envergure, cette base de données souffre néanmoins de sa relative petite taille, du choix relativement partiel des lexèmes en entrée, et de l'absence de traitement lexicographique professionnel. Nous avons tenté de pallier ces difficultés en nous référant systématiquement aux dictionnaires existants afin, le cas échéant, de compléter la taille du lexique et de confronter le sens et l'emploi des lexèmes. Néanmoins, certains problèmes subsistent, les dictionnaires existant ne pouvant constituer de solution idéale. Les résultats de notre analyse doivent tenir compte de ces restrictions.

3 La morphologie lexicale des créoles à base française

Notre recherche s'appuie sur le postulat que le créole guadeloupéen, bien qu'il ait en grande majorité hérité son lexique du français, dispose d'une morphologie constructionnelle riche : certaines règles morphologiques sont héritées du français (cf. ci-dessus, (4), (5)), mais d'autres sont propres au créole comme par exemple, la composition Verbe-Verbe en (8) ou différents types de réductions en (9). Certaines de ces règles morphologiques proprement créoles sont formées par réanalyse de règles morphologiques du français : ainsi, la suffixation en *-asyon* (10) est issue d'une réanalyse de la suffixation en *-ion* du français, le suffixe *-yé/-yès* (11) provient d'une réanalyse des suffixes *-ier/-ière* du français. Par ailleurs, le créole exploite plusieurs règles de conversion dont (12) ne présente que celles mettant en relation un verbe et un nom (12a pour les paires N/V à finale en *-é*, et 12b pour celles présentant d'autres finales vocaliques), sans préciser l'orientation catégorielle.

(8) Composition VV

gadé-vwè 'lit. regarder-voir' 'observer'
 lévé-gadé 'lit. se lever regarder' 'observer, se renseigner'
 monté-désann 'lit. monter-descendre' 'va-et-vient, de bas en haut et inversement'
 kolé-séré 'lit. coller-serrer' 'enlacer'
 alé-vini 'lit. aller-venir' 'va-et-vient'
 touné viré 'lit. tourner se retourner' 'tourner en rond'
 viré gadé 'lit. se retourner regarder' 'se retourner pour regarder'
 maché bwété 'lit. marcher boiter' 'marcher en boitant'

(9) Réduplication

AA_A : anba-anba 'lit. qui cache son jeu X 2' 'sournois' ← anba 'qui cache son jeu'

VV_V : kolé-kolé ‘lit. coller coller’ ‘enlacer’ ← kolé ‘coller’
ADV ADV_{ADV} : douvan-douvan ‘lit. devant devant’ ‘au 1^{er} rang, tout devant’ ← douvan ‘devant’
NN_N : bwa-bwa ‘lit. bois bois’ ‘pantin en bois du carnaval’ ← bwa ‘bois’

(10) Suffixation Verbe → Nom en –asyon

pwofitasyon ‘profit’ ← pwofité ‘profiter’
anmèrdasyon ‘emmerdement’ ← anmèrdé ‘emmerder’
poursuivasyon ‘poursuite par le diable’ ←poursuiv ‘poursuivre’

(11) Suffixation Nom → Adj en –yé/yèz

wonmyè/yèz ‘alcoolique’ ← wonm ‘rhum’
dézòdyè/yèz ‘enfant masc/féminin agité, qui fait du désordre’ ← dézòd ‘désordre’

(12) Conversions N/V

- a. babyé_N ‘dispute’ / babyé_V ‘se disputer’
dansé_N ‘danse’ / dansé_V ‘danser’
déboulé_N ‘défilé de carnaval’ / déboulé_V ‘défiler rapidement’
goumé_N ‘combat’ / goumé_V ‘se battre’ ;
lélé_N ‘touillette’ / lélé_V ‘touiller’
manjé_N ‘repas, mets’ / manjé_V ‘manger’
mayé_N ‘mariage’ / mayé_V ‘se marier’
pléré_N ‘pleur’ / pléré_V ‘pleurer’
tété_N ‘sein’ / tété_V ‘téter’
- b. anv_N ‘envie’ / anv_V ‘avoir envie’
bobi_N ‘assoupissement’ / bobi_V ‘sommoler’ ;
kaka_N ‘excrément’ / kaka_V ‘déféquer’ ;
mò_N ‘mort’ / mò_V ‘mourir’ ;
travay_N ‘travail’ / travay_V ‘travailler’

4 Une règle de suffixation verbale dénominale en –é

L’étude des règles de suffixation du créole guadeloupéen relevant d’une réanalyse est riche d’enseignements pour une théorie morphologique dans la mesure où elles présentent des propriétés spécifiques, qui vont parfois à l’encontre de la représentation que l’on se fait des relations morphologiques à partir des langues européennes dont elles sont héritées. Nous présentons, ici, un cas de ce genre à travers l’analyse de paires morphologiques nom/verbe non héritées du français pour lesquelles nous avons identifié des relations sémantiques originales au regard de l’orientation catégorielle. Nous appuyerons notre démonstration sur l’analyse des paires en (13) et (20) pour lesquelles nous argumentons en faveur d’une construction suffixale.

4.1 Arguments en faveur d’une règle de suffixation en –é

Le créole guadeloupéen a hérité de paires nom/verbe qui, en français, entretiennent une relation morphologique qui relève de la conversion, soit de nom à verbe (N→V) soit de verbe à nom (V←N) (cf. 13).

- (13) anons ‘annonce’ / anonsé ‘annoncer’
blag ‘blague’ / blagé ‘blaguer’
karès ‘caresse’ / karésé ‘caresser’
bròs ‘brosse’ / brosé ‘brosser’
savon ‘savon’ / savonné ‘savonner’
gòm ‘gomme’ / gomé ‘gommer’

La flexion nominale comme verbale n'existant pas en créole guadeloupéen, les noms comme les verbes apparaissent sous une forme unique. Dans les cas du lexique hérité du français, et moyennant quelques changements phonologiques entre les deux langues, la forme du nom hérité est généralement celle non marquée du singulier, et la forme du verbe est celle, soit du participe passé, soit de l'infinitif, comme peuvent l'attester les verbes à finale, par exemple, en *i* (14), *è* (15), *wè* (16), *ann* (17), *enn* (18), *èt* (19) de la base de données de Deglas.

- (14) Verbes à finale en *i* : aji 'agir', amòrti 'amortir', béni 'bénir', chwazi 'choisir', divini 'devenir', fléri 'fleurir', flétri 'flétrir', grosi 'grossir', manti 'mentir', nwasi 'noircir', pouri 'pourrir'
- (15) Verbes à finale en *è* : dékouvé 'découvrir', kouvé 'couvrir', ofè 'offrir', ouvè 'ouvrir', soufè 'souffrir'
- (16) Verbes à finale en *wè* : bwè 'boire', kwè 'croire', vwè 'voir', wousouvè 'recevoir'
- (17) Verbes à finale en *ann* : antrèprann 'entreprendre', aprann 'apprendre', atann 'attendre', défann 'prendre la défense', dépann 'abattre', désann 'descendre', étann 'étendre', fann 'fendre', fannkann 'déguerpir'
- (18) Verbes à finale en *enn* : soutyenn 'soutenir', krenn 'craindre', jwenn 'joindre'
- (19) Verbes à finale en *èt* : admèt 'admettre', pwomèt 'promettre', rèchèt 'remettre'

Les paires N/V du type de celles de (13) ont manifestement été héritées en nombre suffisant pour avoir fait système et permis de former productivement, par analogie, d'autres paires nom/verbe sur des bases françaises ou non françaises (20) :

- (20) bwann 'mouvement' / bwanné 'bouger'
 chiktay 'émiettage' / chiktayé 'émietter'
 fak 'bêche' / faké 'bêcher'
 graj 'râpe' / grajé 'râper'
 lyann 'liane' / lyanné 'se servir d'un tuteur pour grimper'
 dousin 'câlin' / dousiné 'câliner'
 djòb 'petit boulot' / djobé 'faire un petit boulot'
 makrèl 'celle qui se mêle de tout' / makrélé 'surveiller'
 kòk 'pénis' / koké 'faire l'amour'

Or, bien que ces paires soient construites par analogie avec des paires de convers héritées du français, elles ne peuvent être analysées en créole comme des convers. Les paragraphes qui suivent montrent que les paires en (13) ont subi une réanalyse de telle sorte qu'en créole, la relation morphologique entre les noms et les verbes en *-é* de (20) est une suffixation verbale sur base nominale (N → V).

4.1.1 Contre l'hypothèse d'une règle de conversion

La conversion est un procédé morphologique constructionnel qui permet de former un lexème construit sur la base d'un autre lexème sans changement phonologique (cf. pour le français, Corbin 2004, Kerleroux 1996, Fradin 2003, Tribout 2010) (cf. 21) :

- (21) orange_A ← orange_N
 commode_N ← commode_A
 rougir_V ← rouge_A
 singer_V ← singe_N
 vol_N ← voler_V

La conversion qui implique un verbe et un nom (*voler/vol* ; *singer/singe*) est souvent mal reconnue dans la littérature à cause de la confusion entre la forme de citation du verbe et une supposée suffixation : en effet, certains auteurs reconnaissent le verbe comme porteur d'un suffixe d'infinitif et lui attribue un rôle lexical (cf. pour les premiers travaux dans ce sens Darmesteter 1894 ; Nyrop 1936 : 215 ; et pour les textes plus contemporains : Dubois 1962 ; Guilbert 1975 : 203). Or cette confusion est largement remise en cause dans la littérature, au moins à partir de Dell (1970 : 200-202), Corbin (1987 : 122-125) et, aujourd'hui, les paires en (13) sont analysées comme des convers : l'apparente différence phonologique entre le nom et le verbe n'est liée qu'à la convention que l'on adopte en français de citer les verbes au moyen de leur forme d'infinitif et les noms à partir de leur forme de singulier.

En créole guadeloupéen, cette confusion ne se pose pas. En effet, les verbes et les noms ne possèdent (dans leur très grande majorité) qu'une seule forme, et la forme de citation du lexème correspond à l'unique forme possible pour ce lexème. Les verbes de (20) ne présentent donc que la forme comprenant un –é final qui, de fait, appartient bien au verbe en tant qu'unité lexicale et n'est pas le marqueur spécifique du mode infinitif qui apparaît dans la forme citationnelle. Bien que ce –é final soit hérité d'une forme fléchie en français, il n'a plus cette valeur en créole guadeloupéen, puisque le verbe ne comprend aucune variation flexionnelle. Les paires nom/verbe à finale en –é de (20) ne peuvent être analysées comme des convers, le –é final du verbe apparaissant comme du matériel phonologique supplémentaire par rapport à la forme phonologique du nom. On distinguera donc ces paires de nom/verbe d'autres qui, au contraire, entretiennent bien une relation morphologique de conversion en créole (de type N → V ou V → N), comme on peut l'observer avec les paires déjà présentées en (12a).

Par ailleurs, on ne peut, en aucun cas, tenir l'hypothèse de la conversion en traitant le –é final des verbes en (20) comme une marque spécifiquement verbale :

(a) soit une marque de classe flexionnelle (une voyelle thématique).

(b) soit une marque identifiant la catégorie verbe.

En effet, aucune des deux hypothèses ne tient : l'hypothèse (a) d'une voyelle thématique tombe car le créole n'a pas de système flexionnel pour les verbes, et il n'y aurait aucune pertinence à exploiter une voyelle thématique ; et l'hypothèse (b) tombe aussi parce que les finales vocaliques des verbes sont variées (finale en /i/, /e/, /wè/ présentées ci-dessus de (14) à (16), auxquelles on peut ajouter celles en /o/, /j/, /õ/ en (22)), et on peut difficilement imaginer que la langue dispose d'autant de marqueurs verbaux, en particulier parce que les noms, aussi, présentent des finales vocaliques en /e/, qu'ils soient ou non hérités (cf. 23a pour les noms hérités, et 23b pour les noms créoles) :

(22) a. bo 'embrasser', mò 'être mort', cho 'avoir chaud', fè kò 'unifier'

b. tòtòy 'agacer', kay 'aller'

d. maron 's'échapper', fè-fon 'compter sur'

(23) a. chaplé 'chapelet' ; bondyé 'dieu' ; fiyansé 'fiansé' ; pyé 'pied' ; zyé 'yeux' ; sòsyé 'sorcier'

b. bankoulélé 'vacarme' ; kyolé 'ribambelle' ; matété 'plat à base de riz et crabe' ; wélélé 'brouhaha'

L'hypothèse d'une conversion ne tient donc dans aucun cas. Comme le –é qui apparaît sur le verbe correspond à du matériel phonologique supplémentaire par rapport au nom, et que la relation catégorielle et sémantique change, tout porte à croire que le verbe est morphologiquement plus complexe que le nom. Il faut donc faire l'hypothèse d'une formation impliquant une suffixation en –é.

4.1.2 Contre l'hypothèse d'une règle de formation des noms par suppression du –é

Une autre hypothèse aurait également pu être avancée, celle d'une règle de construction de noms sur base verbale, par suppression du –é final du verbe (ou une « rétroformation »). Mais cette hypothèse rencontre plusieurs difficultés :

(a) la première tient à ce que ce mode de formation est plutôt rare dans les langues (sur la « subtractive morphology » ou « deletion » et sa rareté, voir ce qu'en disent les manuels, comme Anderson 1992 : 64-66 ; Haspelmath 2002 : 24 ; Fradin 2003 : 47)

(b) deuxièmement, nous avons relevé un contre-argument à cette hypothèse avec les paires de noms hérités du français / verbes construits en créole (24) : le nom est hérité du français mais pas le verbe qui est nécessairement construit en créole ; or ce verbe laisse apparaître un *-é* final supplémentaire.

- (24) alyans 'alliance' /alyansé 'se lier'
 bwa 'bras' / bwaré 'enlacer'
 chikann 'contestation' / chikanné 'contester'
 fèr 'fer à défriser' / féré 'défriser les cheveux'
 janb 'jambe' / janbé 'enjamber'
 tij 'bourgeon' / tijé 'bourgeonner'

Comme le nom est hérité du français, et le verbe construit en créole, le nom ne peut pas être construit sur la base du verbe par une règle de suppression du *-é* final du verbe ; c'est bien le verbe qui est formé par suffixation sur la base du nom.

(c) le troisième argument s'appuie sur l'absence de noms déverbaux créoles construits par suppression du *-é* d'un verbe hérité.

Pour confirmer l'hypothèse, nous avons cherché le rapport inverse, c'est-à-dire des verbes hérités à finale en *-é*, et des noms créoles dérivés de ces verbes, nous permettant de reconnaître des noms construits en créole par suppression du *-é* final du verbe. Or notre base de données ne fournit aucun nom dérivé à partir de verbes hérités par simple suppression de la finale en *-é*. La suppression de la finale en *-é* des verbes hérités a bien lieu dans les cas de dérivation, mais uniquement lorsque la dérivation se fait par suffixation du verbe (voir par exemple, (25) pour la suffixation V → N en *-è/-ez*, (26) pour la suffixation V → N en *-aj*, et (27) pour la suffixation V → N en *-asyon*).

- (25) fiyansèz 'fiancée' ← fiyansé 'se fiancer'
 kouyonnèz 'celle qui couillonne' ← kouyonné 'couillonner'
 soutirèz 'celui qui couvre les bêtises de qqun' ← soutiré 'couvrir les bêtises de qqun'
- (26) bokantaj 'échange' ← bokanté 'échanger'
 diraj 'qui dure' ← diré 'durer'
 konblaj 'comblement' ← konblé 'combler'
- (27) pwofitasyon 'profit' ← pwofité 'profiter'
 anmerdasyon 'emmerdement' ← anmerdé 'emmerder'
 poursivasyon 'poursuite par le diable' ← poursiv 'poursuivre'

Comme la suppression du *-é* final du verbe apparaît systématiquement dans le contexte où un affixe vient se coller à la finale du verbe, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse que la disparition du *-é* final n'est pas une règle dérivationnelle mais répond à une contrainte autre, possiblement phonologique (il faudrait au minimum pouvoir évaluer l'hypothèse d'une contrainte phonologique d'évitement du hiatus, ou une contrainte de taille).

(d) Et enfin, dernier argument contre l'hypothèse d'une règle morphologique de suppression du *-é* final, les paires morphologiques nom/verbe de (28) ne suppriment pas le *-é* final :

- (28) déboulé 'défilé' / déboulé 'défiler rapidement'
 lélé 'touillette' / lélé 'touiller'
 mayé 'mariage' / mayé 'se marier'

pété ‘pet’ / pété ‘faire un pet’

Ces exemples, que l’on peut analyser comme des convers, illustrent bien le fait que le –é disparaît seulement dans un contexte de suffixe vocalique.

4.2 Sélection des bases nominales

La conjonction des hypothèses et arguments avancés ci-dessus nous amènent à analyser les paires en (20) comme relevant d’une suffixation verbale en –é sur une base nominale. Nous étudions, ci-dessous, les propriétés de cette règle, en commençant par reconnaître quelques spécificités des bases nominales au regard du lexique hérité du français, puis identifions les changements phonologiques qu’entraîne la dérivation sur les bases nominales (§ 4.3.) pour mettre enfin au jour les propriétés sémantiques de la règle (§ 4.4.).

Du point de vue des bases nominales sélectionnées par la règle de suffixation en –é, nous notons quelques innovations par rapport au français : la règle peut sélectionner

- une base formelle existant en français avec le même sens et en relation avec un dérivé existant avec le même sens en français (cf. 13 ci-dessus) ;
- une base qui existe en français avec le même sens et qui permet de construire un dérivé en –é original et portant un sens innovant (29),
- une base formelle existant en français mais dont le sens varie par rapport à celui qu’elle porte en créole (30),
- une base formelle inexistante en français (31).

Les cas en (29) et (31) sont les plus nombreux, à la différence de (30) qui reste assez confidentiel. Les paires en (13) constituant le lexique hérité, sont quantitativement importantes, condition nécessaire pour avoir pu donner lieu à une réanalyse.

- (29) balkon ‘balcon’ / balkonné ‘être au balcon’
bigin ‘biguine’ / biginé ‘danser la biguine’
bobin ‘bobine’ / bobiné ‘embobiner’
bonbans ‘bombance’ / bonbansé ‘manger, boire, faire bombance’
fouch ‘fourche’ / fouchté ‘bêcher’
grenn ‘graine’ / grenné ‘détacher les graines’
kolasyon ‘collation’ / kolasyonné ‘prendre une collation, un repas léger’
lang ‘langue’ / langé ‘embrasser’
longvi ‘longue-vue’ / longviyé ‘surveiller, épier’
manch ‘manche’ / manché ‘mettre un manche’
nwèl ‘noël’ / nwélé ‘fêter Noël’
pòz ‘pause’ / pozé ‘marquer une pause’
pyès ‘pièce’ / pyèsté ‘rapiécer’
ves ‘veste’ / vesté ‘mettre sa veste’
zouk ‘zouk’ / zouké ‘danser le zouk’
- (30) makrèl ‘celle qui se mêle de tout, moucharde’ / makrélé ‘surveiller’
boukan ‘feu de brindille’ / boukanné ‘griller au feu de bois’
fasad ‘face, face à face’ / fasadé ‘se faire face’
kabann ‘lit’ / kabanné ‘traîner au lit’
loup ‘boursouflure’ / loupé ‘enfler’
parad ‘étalage’ / paradé ‘parader’
- (31) bas ‘cour, flirt’ / basé ‘courtiser’

bik 'refuge' / biké 'se réfugier'
 bòk 'vexation, affront' / boké 'faire un affront'
 chap 'escapade' / chapé 'partir'
 driv 'balade' / drivé 'se balader, flâner'
 fifin 'bruine' / fifiné 'bruiner'
 ganm 'élégance' / ganmé 'marcher élégamment'
 kip 'clic de mépris' / kipé 'faire un kip'
 kòn 'klaxon' / kòné 'klaxonner'
 lak 'appât' / laké 'mettre de l'appât pour la pêche'
 losyon 'lotion' / losyonné 'se parfumer'
 match 'match' / matché 'jouer un match'
 plich 'correction' / pliché 'donner une correction'
 pougal 'remontrance' / pougalé 'faire des remontrances'
 vonvon 'bourdon' / vonvonné 'bourdonner'
 wach 'bruit, exuhéran...' / waché 'claquer, imiter le bruit des vagues'
 wouzin 'bruine' / wouziné 'bruiner'
 zig 'pichenette' / zigé 'faire une pichenette'

4.3 Propriétés phonologiques des suffixés en –é

La forme phonologique du suffixe permettant de construire les verbes dénominaux de notre base de données est /e/ (orthographié –é). Cet affixe vocalique apparaît dans certains contextes précédé d'une consonne, mais cette consonne n'appartient pas au suffixe et tout porte à croire qu'il s'agit d'épenthèses qui permettent, dans un contexte lexical, d'éviter la succession de deux voyelles à la frontière entre la base et l'affixe (§ 4.3.1.). Un premier argument en ce sens est le fait que l'évitement du hiatus en créole guadeloupéen s'observe également dans la formation de dérivés suffixés dont le suffixe à initiale vocalique entraîne la suppression de la finale vocalique du verbe en –é. Un deuxième argument est le développement de stratégies d'évitement du hiatus, comme le recours à d'autres règles de dérivation, en l'occurrence la conversion ou la préfixation (§ 4.3.2.). On peut ainsi affirmer que la suffixation en –é entraîne des changements phonologiques sur les bases nominales, dont les épenthèses ne sont qu'un exemple et les alternances vocaliques un autre exemple (§ 4.3.3.).

Ces quelques observations phonologiques n'ont pas la prétention d'offrir un aperçu complet des propriétés morpho-phonologiques impliquées dans la dérivation en guadeloupéen, et n'en sont ici qu'à un stade liminaire, méritant une analyse phonologique approfondie. Elles n'ont pour objet qu'affirmer la forme phonologique du suffixe et présentent, à l'occasion, un aperçu de quelques-unes des variations phonologiques impliquées dans la formation de dérivés en créole, qu'aucune référence ne documente jusqu'à présent.

4.3.1 Epenthèses consonantiques

Plusieurs consonnes épenthétiques apparaissent à la frontière entre la base et le suffixe –é.

1) Epenthèse d'un /n/ après une voyelle nasale

Une finale vocalique nasale requiert une consonne épenthétique. La consonne /n/ est régulièrement préférée dans cette position (mais pas systématiquement, voir 33a). Mais à la différence du français contemporain où l'apparition d'une consonne nasale à la suite d'une voyelle nasale entraîne la dénasalisation de la voyelle, le créole guadeloupéen maintient la nasalité de la voyelle (32), de sorte que voyelles et consonnes nasales se succèdent.

- (32) aksyon 'action' / aksyonné 'actionner'
 boukan 'feu de brindille' / boukanné 'griller au feu de bois'
 bwason 'boisson' / bwasonné 'boire'

dirèksyon ‘direction’ / dirèksyonné ‘montrer la direction’
gidon ‘guidon’ / gidonné ‘mener’
mandyan ‘mendiant’ / mandyanné ‘demander la charité’
migan ‘purée’ / miganné ‘mélanger’

2) Epenthèse d’un /t/

L’autre consonne épenthétique majoritairement représentée est le /t/. Elle apparaît dans plusieurs contextes phonologiques : elle s’insère très régulièrement après une base à finale vocalique, que la voyelle soit nasale comme /ã/ ou orale comme /a/ /o/ et /e/ (33).

- (33) a. gan ‘gant’ / ganté ‘mettre des gants’
kan ‘côté’ / kanté ‘se mettre sur le côté’
b. bonda ‘fesses’ / bondaté ‘s’asseoir’
pikwa ‘pioche’ / pikwaté ‘piocher’
kwa ‘croix’ / kwaté ‘faire une croix’
c. kapo ‘capot’ / kapoté ‘capoter’
masko ‘feinte’ / maskoté ‘feindre’
d. zyé ‘yeux’ / zyété ‘surveiller’
pyé ‘pied’ / pyété ‘mettre le pied’
soulyé ‘chaussures’ / soulyété ‘mettre des chaussures’

Les finales vocaliques des bases ne sont néanmoins pas les seules à accueillir la consonne épenthétique /t/, que l’on retrouve (dans deux cas uniquement) derrière les consonnes /f/ et /l/ (cf. 34) :

- (34) bouf ‘gonflement’ / boufté ‘avoir du volume’
kòl ‘col’ / kòlté ‘fermer le col de chemise’

Ces deux rares exemples ne permettent de formuler aucune généralité, d’une part parce que le suffixe –é n’est en rien réfractaire aux finales en /l/ (35), y compris dans les cas de parasynthèse (36), et d’autre part parce qu’aucun autre nom à finale en /f/ sert de base à la dérivation verbale en –é :

- (35) luile ‘huile’ / luilé ‘enduire d’huile’
nwèl ‘Noël’ / nwélé ‘fêter Noël’

- (36) kal ‘raclée’ / dékalé ‘tabasser’
vyol ‘viol’ / anvyolé ‘violier’

3) Epenthèse d’un /r/

Les bases à finales vocaliques autorisent l’épenthèse d’une consonne autre que le /t/, la consonne /r/, et ce, dans un unique contexte vocalique /a/ (37) :

- (37) bwa ‘bras’ / bwaré ‘enlacer’
kolta ‘coalar, goudron’ / koltaré ‘coller, imposer sa présence’ (fig)
va ‘harpon’ / varé ‘harponner’

Seule la base *penti* ‘peinture’ présente une finale vocalique différente avec l’épenthèse /t/, et de fait, sélectionne le /r/ épenthétique (*pentiré* ‘peindre’). Là encore, ces maigres données ne nous permettent d’avancer aucune hypothèse qui expliquerait les variations dans le choix des consonnes épenthétiques.

4.3.2 Stratégies d'évitement d'un hiatus à la frontière entre base et suffixe

Les épenthèses consonantiques à la frontière entre une base et le suffixe *-é* répondent de toute évidence à une contrainte phonologique d'évitement d'une succession de voyelles en contexte lexical. Ces consonnes n'appartiennent en aucun cas au suffixe. Une contrainte d'évitement du hiatus dans ce contexte morphologique semble systématique en créole guadeloupéen, comme en témoignent (i) la suffixation verbale en *-é* qui ne vient jamais s'adjoindre directement à une base nominale à finale vocalique, et (ii) les suffixations nominales en *-èz* (cf. 4), en *-aj* (cf. 5), et en *-asyon* (cf. 10), présentées § 1, où la finale vocalique du verbe base est substituée au suffixe à initiale vocalique, suivant les mécanismes d'une morphologie 'subtractive' (Cf. Matthews 1991, Anderson 1992, Fradin 2003).

Si l'épenthèse constitue une solution pour éviter la succession de voyelles, on remarque que le créole exploite d'autres stratégies de formations venant suppléer les suffixations à initiales vocaliques. Par exemple, dans le cas de la formation de verbes sur des bases nominales à finale en *é*, le recours à la suffixation en *-é* associée à une épenthèse consonantique reste plutôt rare. La solution la plus fréquemment exploitée est certainement la conversion (dont (38) donne un aperçu superficiel dans la mesure où l'orientation catégorielle n'est pas déterminée, l'analyse restant à faire), ou à la rigueur la préfixation (39). Le survol des données nous permet d'ores et déjà d'émettre l'hypothèse que la formation d'un verbe sur une base nominale à finale en *-é* exploitera préférentiellement une règle de conversion.

- (38) asosyé 'associé' / asosyé 's'associer'
 babyé 'dispute' / babyé 'se disputer'
 balyé 'balai' / balyé 'balayer'
 chanté 'chanson' / chanté 'chanter'
 déboulé 'défilé' / déboulé 'défiler rapidement'
 maché 'marche' / maché 'marcher'
 mayé 'mariage' / mayé 'se marier'
 potré 'portrait' / potré 'ressembler à'
 pozé 'pause' / pozé 'se poser'
 propté 'propreté' / propté 'rendre propre'
 sizé 'pause assise' / sizé 's'asseoir'
 véyé 'veillée' / véyé 'surveiller'

- (39) fïyansé 'fiancé' / anfiyansé 'se fiancer'
 katyé 'cuisse, quartier' / dékatyé 'couper en quartier'

4.3.3 Alternances vocaliques

Les changements phonologiques impliqués par la suffixation en *-é* ne sont pas réduits à l'épenthèse ; on peut également reconnaître des cas d'alternance vocalique.

L'alternance vocalique entre la base et le dérivé touche la dernière voyelle du lexème base et ne concerne, dans notre base de données, que les voyelles /ɔ/ et /ɛ/. Ces voyelles se trouvent, dans le lexème base, en syllabe fermée. La suffixation entraîne une modification de la structure syllabique, et la voyelle se retrouve, dans le dérivé, en syllabe ouverte. L'alternance vocalique déclenche une fermeture de ses deux voyelles, de sorte que /ɔ/ en syllabe fermée devient /o/ en syllabe ouverte dans le dérivé (40), et /ɛ/ en syllabe fermée devient /e/ en syllabe ouverte dans le dérivé (41).

- (40) bòk 'afront' / boké 'vexation, faire un affront'
 chòk 'choc' / choké 'entrer en collision'
 djòb 'travail' / djobé 'travailler'
 kòk 'pénis' / koké 'faire l'amour'
 plòk 'cloque' / ploké 'avoir des cloques'

fiktòs ‘insecticide fly-tox’ / fiktosé ‘pulvériser’

- (41) makrèl ‘moucharde’ / makrélé ‘surveiller’
 fèr ‘fer’ / féré ‘défriser’
 flèch ‘flèche’ / fléché ‘fleurir en parlant de la canne à sucre’

Si la suffixation n’entraîne pas de modification de la structure syllabique, l’alternance vocalique n’a pas lieu et la voyelle reste stable, comme l’atteste (42) :

- (42) kòl ‘col’ / kòlté ‘fermer le col de chemise’
 kòlta ‘coaltar, goudron’ / kòltaré ‘coller, imposer sa présence’ (fig)
 fòwm ‘forme’ / défòwmé ‘déformer’

4.4 Propriétés sémantiques de la règle de suffixation en –é

L’examen des relations sémantiques entre le nom et le verbe met au jour une diversité qui ne relève pas toujours des propriétés sémantiques typiques d’une règle morphologique N → V. Dans les formations de ce type, la relation sémantique entre le nom et le verbe est telle que le nom base renvoie le plus souvent à certains actants typiques du verbe, à l’entité déplacée ou au lieu du procès ou encore à l’état résultant du procès (Corbin 2004 pour le français ; Plag 1999 pour l’anglais ; et Tribout 2010 pour une synthèse)). Ainsi, le nom qui sert de base à la formation d’un verbe dénote prototypiquement, d’un point de vue sémantique, un objet concret (Huyghe 2012). Certaines paires N → V–é du créole guadeloupéen illustrent bien ces relations : le N base réfère à un instrument en (43) que ce soit un artefact (43a) ou une partie du corps (43b), à un agent en (44), à l’entité déplacée (*locatum verbs*, *figure verbs*) en (45a) ou au lieu du procès (*location verbs*, *grounds-verbs*) en (45b) et à l’objet résultant du procès en (46), auxquels on pourrait ajouter d’autres actants, peu représentés, comme le patient, par exemple (bwason ‘boisson’ / bwasonné ‘boire’) ou le cas où le N dénote une période temporelle (nwèl ‘noël’ / nwélé ‘fêter Noël’).

- (43) N : instrument
- a. fàk ‘bêche’ / fàké ‘bêcher’
 kòn ‘klaxon’ / koné ‘klaxonné’
 graj ‘rape’ / grajé ‘raper’
 pikwa ‘pioche’ / pikwaté ‘piocher’
 - b. lang ‘langue’ / langé ‘embrasser avec la langue’
 bwa ‘bras’ / bwaré ‘enlacer’
 zig ‘position des doigts pour faire une pichenette’ / zigé ‘pichenette’
 zyé ‘yeux’ / zyété ‘surveiller’
- (44) N : agent
- mako ‘mouchard’ / makoté ‘moucharder’
 makrèl ‘celle qui se mêle de tout’ / makrélé ‘surveiller’
 mandyan ‘mendiant’ / mandyanné ‘mendier’
- (45) a. N : entité déplacée
- bonda ‘fesses’ / bondaté ‘poser ses fesses’
 gan ‘gant’ / ganté ‘mettre des gants’
 janb ‘jambe’ / janbé ‘enjamber’
 pyé ‘pied’ / pyété ‘mettre le pied’
 soulyé ‘chaussures’ / soulyété ‘mettre des chaussures’
- b. N : lieu final du procès
- balkon ‘balcon’ / balkonné ‘être au balcon’

kabann 'lit' / kabanné 'traîner au lit'
 kan 'côté' / kanté 'se mettre sur le côté, sur le flanc'

- (46) N : objet résultant
 flang 'entaille' / flangé 'entailler'
 migann 'purée' / miganné 'mélanger'
 bétiz 'bêtise' / bétizé 'faire des bêtises, les choses en dépit du bon sens'
 fifin 'bruine' / fifiné 'bruiner'
 tij 'bourgeon' / tijé 'bourgeonner'

Cependant, notre base de données comprend aussi des paires N → V dont le nom de base dénote une situation dynamique, et correspondant à un « nom d'événement » (cf. 47).

- (47) bonbans 'fête' / bonbansé 'faire la fête'
 chikann 'contestation' / chikanné 'contester'
 chiktay 'émiettage' / chiktayé 'émietter'
 dousin 'caresse' / dousiné 'caresser'
 driv 'promenade' / drivé 'promener'
 kalbann 'culbute' / kalbanné 'culbuter'

La sémantique événementielle de ces noms est attestée par la compatibilité avec une série de tests mettant en valeur leur dénotation temporelle et leur caractère d'événement. Ces tests, initialement conçus pour le français, doivent être adaptés au créole guadeloupéen dans la mesure où ils n'ont pas toujours d'équivalents stricts.

- (48) Les noms d'événement présentent une dénotation temporelle et peuvent être utilisés avec des prépositions temporelles (Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Anscombe 2000, Flaux & van de Velde 2000, Arnulphy 2012) : *pendant la conférence*, *avant le séisme*, *après le crime de Pierre*, *depuis son infarctus...*

- (49) Les noms d'événement se combinent avec des verbes support actionnels (comme *effectuer*, *accomplir*, *procéder à...*) (Giry-Schneider 1987, Gross 1996, Daladier 1999, Gaatone 2005, Haas 2009), ou des verbes événementiels (comme *avoir lieu*, *se produire*, *survenir*) (Balibar-Mrabti 1990, Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Van de Velde 2006)

effectuer SN : *effectuer un travelling / un safari / un cursus.*

accomplir SN : *accomplir un miracle*

procéder à SN : *procéder à un raid / à un baptême / à un référendum.*

N *avoir lieu à tel moment (à tel endroit)* : *Le crime / le festival / le striptease a eu lieu hier sur les Champs Elysées.*

N *se produire à tel moment (à tel endroit)* : *Le clash / le tsunami / l'exode s'est produit en 2006.*

Ainsi, en créole guadeloupéen, les tests évaluant la dénotation temporelle des noms d'événements sont rendus par *avan* 'avant', *pandan* 'pendant', *après* 'après', *dèpi* 'depuis'. Quant aux différents verbes supports actionnels *effectuer*, *accomplir*, *procéder à*, ils ne sont rendus que par un seul verbe, le verbe *faire* qui apparaît sous la forme *fè*, (exigeant un sujet agentif) et les prédicats événementiels *avoir lieu*, *se produire*, employés avec les noms abstraits en position sujet, sont rendus par le verbe *faire* qui apparaît sous la forme *fèt* (compatible avec les sujets non-agentifs). Nous illustrons ci-dessous l'application de ces tests aux deux noms, *bonbans* 'fête' en (50) et *driv* 'promenade' en (51).

- (50) bonbans 'fête'
 a. Avan on bonbans Alen toujou k'ay o kwafè.
Avant une fête, Alain va toujours chez le coiffeur

- b. Pandan on bonbans Alen pa jen ka dansé.
pendant une fête, Alain ne danse jamais
- c. Apré on bonbans Frèd toujou sou.
Après une fête, Fred est toujours saoul.
- d. Dèpi bonbans-la an pa vwè Frèd.
Depuis la fête, je n'ai pas vu Fred

(51) driv 'promenade'

- a. Avan on driv an toujou ka manjé.
Avant une promenade, je mange toujours (je prends le temps de manger).
- b. Pandan on driv Frèd rankontré Yolèn.
Pendant une promenade Fred a rencontré Yolène.
- c. Apré on driv an toujou ka pasé koté Mari.
Après une promenade je passe toujours chez Marie.
- d. Dèpi driv-la Frèd té fè èvè Pòl, yenn pa sa vwè lòt.
Depuis la promenade que Fred a fait avec Paul, ils ne s'entendent plus

Ainsi, les noms de base de la règle de suffixation N → V-é du créole guadeloupéen peuvent tout aussi bien référer à un objet qu'à un événement.

Or, dans les paires morphologiques Nom / Verbe, que ce soit en français ou dans les langues européennes, le nom d'événement est prototypiquement un déverbal (cf. Grimshaw 1990, Alexiadou 2001, par exemple). La situation inverse, celle où le nom base dénote un événement, est néanmoins remarquée dans littérature, mais ces cas restent minoritaires. Par exemple, Corbin 2004 note, en français, quelques verbes suffixés construits sur des N simples dénotant des procès (*guerroyer* et *satiriser* construits sur les noms processifs, *guerre* et *satire*). Mais ces exemples sont forcément limités,

– d'une part parce que les noms simples dénotant un événement, quoique fréquents, restent rares dans le lexique du français (*le concert*, *l'orage* ; ils représentent 8,1% des noms d'action selon Tribout et alii. 2014) et sont en général issus de noms déverbaux en latin.

– et d'autre part, parce qu'il a été montré, que si les bases des verbes en *-iser* peuvent être processives, ce cas se présente rarement, aussi bien en anglais (Plag 1999) qu'en français (Namer 2013) ;

– et enfin, la suffixation en *-oyer* apparaît peu productive.

Cette rareté vient confirmer l'hypothèse de Croft 1991 selon laquelle les noms dénotent prototypiquement des objets.

La situation semble différente lorsque les bases nominales processives sont elles-mêmes complexes morphologiquement. En effet, quelques travaux récents sur le français ont mentionné la relative disponibilité de certains noms construits dénotant des événements à servir de base à la formation d'un verbe. Tribout 2010, par exemple, montre qu'un nombre non négligeable de verbes dénominaux convers sont formés sur des noms événementiels déverbaux (52) :

- (52) a. louer → louange → louer
- b. vider → vidange → vidanger
- c. recevoir → réception → réceptionner
- d. frotter → friction → frictionner
- e. partir → partage → partager

Ceci peut s'expliquer, selon Tribout 2010, par le fait que le nom base a perdu sa motivation morphologique et que la perception de sa construction sur base verbale n'existe plus (par exemple, 52c., 52d., 52e.). Mais pour d'autres paires, la relation entre le nom abstrait et son verbe base reste tout à fait transparente (par exemple, 52a, 52b.).

C'est un résultat que partagent Lignon et Namer 2014 sur d'autres cas de conversion du français, les noms abstraits suffixés en *-ion* servant de bases à la formation de verbes convers, alors que ces noms sont construits sur des bases verbales facilement reconstituables (53) :

- (53) attirer → attraction → attractionner
 intercéder → intercession → intercesser
 soumettre → soumission → soumissionner
 voir → vision → visionner

Parallèlement, une autre formation permet de construire des verbes sur des bases nominales événementielles, la rétroformation à partir de composés néoclassiques, étudiée par Namer 2012 et qu'elle représente sous la forme d'un schéma paradigmatique, exploitant le raisonnement analogique (cf.54) :

- (54) photoémission → photoémettre
 hydromassage → hydromasser
 hydroextraction → hydroextraire

Quoiqu'il en soit, il semble qu'en français, la formation d'un verbe ayant pour base un nom d'événement (i) ne soit disponible que pour des bases nominales morphologiquement construites et (ii) la règle impliquée est préférentiellement la conversion. Tandis que les données du créole guadeloupéen étudiées ci-dessus font état d'une règle de suffixation sur base nominale événementielle morphologiquement simple, ce en quoi il présente une originalité par rapport au français. Cependant, pour valider de manière fiable cette hypothèse, il faudrait pouvoir évaluer quantitativement la disponibilité de cette règle et la proportion de noms simplex dans le lexique du guadeloupéen. Cette mesure semble difficile à réaliser à l'heure actuelle au regard des contraintes d'accès aux données et de constitution de corpus présentées au §2.

5 Conclusion

L'analyse des paires morphologiques nom/verbe en *-é* du créole guadeloupéen aboutit à reconnaître la disponibilité, dans cette langue, d'une règle dénominale de formation de verbes par suffixation en *-é* que l'on représente sous (55) où X représente le lexème base (et non pas le radical, qui peut subir des modifications phonologiques lors de la suffixation comme nous l'avons vu au § 4.3.).

- (55) $X_N \rightarrow X_eV$

De toute évidence, cette règle s'est développée à partir de la réanalyse des liens morphologiques existant entre des paires de convers héritées du français. Le créole, abandonnant les variations flexionnelles de sa langue lexicatrice, n'a hérité qu'une forme du verbe et du nom, qui, dans les paires morphologiques étudiées ici, se distinguent phonologiquement par une voyelle /e/ supplémentaire à la finale du verbe. En conséquence, les paires N/V héritées du français où elles sont construites par la règle de conversion $N \rightarrow V$ ou $V \rightarrow N$, ne présentent plus de relation de conversion en créole et ont été réanalysées comme formées au moyen d'une seule et même règle, la suffixation en *-é*. En conséquence, les propriétés sémantiques des noms base de la suffixation verbale en *-é* du guadeloupéen couvrent les valeurs sémantiques des noms impliqués dans les deux règles de conversion du français : la base nominale peut aussi bien désigner un objet (typique d'une règle $N \rightarrow V$) qu'un événement (typique d'une règle $V \rightarrow N$). Au final, la règle de suffixation du créole n'apparaît pas comme prototypique d'un point de vue sémantique au regard des relations morphologiques ordinairement observées entre un verbe et un nom d'événement dans les langues indoeuropéennes.

La propriété du créole de ne pas disposer de flexion verbale et de n'avoir hérité, pour les verbes français à infinitif et participe passé en /e/, que d'une forme du verbe de la langue lexicatrice, en l'occurrence la forme en *-é*, entraîne d'autres réanalyses de règles morphologiques. Par exemple, les paires héritées du

français en (56) et en (57), dont le verbe est formé en français par préfixation sur base nominale ne peuvent s'analyser en créole qu'en terme de parasynthèse (la préfixation entraînant un changement catégoriel, objet de longs débats à propos de leur analyse en termes de parasynthèse ou de préfixation. Cf. les travaux de Corbin 1987, par ex.).

- (56) chenn 'chaîne' / anchéné 'enchaîner',
grès 'graisse' / angrése 'engraisser',
kès 'caisse' / ankésé 'encaisser',
magazen 'magasin' / anmagaziné 'emmagasiner',
paké 'paquet' / anpakté 'empaqueter',
pay 'paille' / anpayé 'empailler'

- (57) bwa 'bois' / débwazé 'déboiser',
bouton 'bouton' / déboutonné 'déboutonner',
figi 'figure' / défigiré 'défigurer',
fòm 'forme' / défòmé 'déformer',
frich 'friche' / défriché 'défricher',

De plus, au même titre que les verbes à finale en /e/, ces paires ont fait système en créole, et l'on reconnaît deux règles parasynthétiques disponibles, la parasynthèse en dé-N-é (58) et la parasynthèse an-N-é (59) :

- (58) chèpi 'charpie' → déchèpiyé 'mettre en charpie'
chouk 'souche' → déchouké 'déraciner'
grap 'grappe' → dégrapé 'retirer les fruits de la grappe'
kabòs 'bosse' → dékabosé 'débosseler'
pyé 'pattes' → dépyété 'retirer les pattes (crabe)'

- (59) chouk 'souche' → anchouké 'enraciner'
krèy 'assemblage de choses semblables' → ankréyé 'assembler'
kay 'récif' → ankayé 'pris dans le récif'

Malgré leur disponibilité en guadeloupéen, ces règles parasynthétiques le sont moins que la suffixation en -é sur base nominale qui semble constituer la suffixation formatrice de verbes par défaut. En effet, même si le créole a hérité du français quelques verbes suffixés en -izé (une quarantaine), la règle n'apparaît pas véritablement disponible et on ne recense, dans notre base de données, aucun exemple véritablement convaincant de néologismes (même les exemples en (60) pourraient s'envisager comme construits en français).

- (60) fengnan 'paresseux' / fengnantizé 'fainéanter'
volkan 'volcan' / volkannizé 'déguerpir'

En outre, seules les finales en -é des verbes hérités du français ont été réanalysées comme une règle de suffixation de verbes dénominaux. Même si le créole compte un certain nombre de verbes à finale en -i (cf. § 4.1.) (qui représentent 8 % des verbes de notre base de données, au regard des 81% de verbes à finale en -é), la plupart semble hérités du français. Les rares qui ne le soient pas (cf. 61), n'entretiennent pas de relation suffixale avec un nom base.

- (61) bigidi 'faiblir'
bénékaki 'hésiter'
dékochi 'rendre droit'
konpranddédi 'imaginer'

siri 'devenir aigre'
tini 'avoir'

Les données de notre corpus nous permettent d'observer que les seules relations morphologiques qu'un verbe à finale en *i* puisse entretenir avec un nom est une relation de conversion (62).

- (62) amòrti 'amortir' / amòrti 'amorti'
andui 'enduire' / andui 'enduit'
anvi 'avoir envie' / anvì 'envie'
griji 's'égratigner' / griji 'égratignure'
jwi 'juir' / jwi 'sperme'
vèrni 'vernir' / vèrni 'vernir'
vonmi 'vomir' / vonmi 'vomi'

Par ailleurs, les verbes qui présentent une autre finale vocalique sont si peu représentés qu'ils n'ont pas fait l'objet de réanalyse (verbes à finale en *ann* : 1,73 %, en *è* : 1,68%, en *èt* : 1%, en *a* : 0,64%, en *enn* : 0,58% ; voir le § 4.1. pour les exemples).

En somme, hormis la suffixation dénominale analysée ici, seules les règles de conversion et de composition (composition VN, par exemple, en (63), qui fournit à partir du même verbe des séries entières de composés) semblent disponibles en créole pour former des verbes à partir de noms,

- (63) bat-men 'applaudir' (lit. 'battre' 'main')
bay landòmi 'anesthésier' (lit. 'donner' 'anesthésie')
chèché tren 'chercher une dispute' (lit. 'chercher' 'querelle')
fè zyédou 'faire un clin d'œil amoureux' (lit. 'faire' 'les yeux doux')
fè kankan 'colporter des ragots' (lit. 'faire' 'cancan')
voyé-zyé 'surveiller' (lit. 'voir' 'yeux')

Ainsi, l'étude de la formation des lexèmes en créole guadeloupéen permet de porter un œil neuf sur l'organisation de la morphologie : les catégories d'analyse dont nous disposons résultent de l'étude de langues qui ont subi de longs siècles de grammaticalisation. Mais la morphologie du créole suggère que d'autres catégories d'analyse puissent être pertinentes, et peut ainsi donner à voir un état différent du fonctionnement de la morphologie.

Références bibliographiques

- Alexiadou, A. (2001). *Functional Structure in Nominals: Nominalization and Ergativity*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Anderson, S. R. (1992). *A-Morphous Morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Anscombe, J.-C. (2000). Éléments de classification des noms processifs. *BULAG*, Hors-Série, 345-364.
- Arnulphy, B., Tannier, X. & Vilnat, A. (2011). Un lexique pondéré des noms d'événements en français. *Actes de TALN 2011*, 51-56.
- Aronoff, M. (1994). *Morphology by itself*. Cambridge: MIT Press.
- Booij, G. (2010). *Construction Morphology*. Oxford: Oxford University Press.
- Balibar-Mrabti, A. (1990). Analyse d'adverbes en *dans*. *Langue Française*, 86 : 65-74.
- Braun, M. (2009). *Word-formation and creolisation: the case of early Sranan*. Tübingen: Max Nimeyer.
- Braun, M. & Plag I. (2002). How Transparent is Creole Morphology? A study of Early Sranan Word-Formation University of Siegen. *Yearbook of Morphology*. Dordrecht: Kluwer, 81-104.

- Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matury, Guyane : Ibis rouge éditions, 2 tomes.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. 2 vol. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin, D. (2004). French (Indo European: Romance). *Morphology An International Handbook on Inflection and Word Formation*. Booij, Lehmann & Mugdan (eds). Berlin/New York : Walter de Gruyter, vol1, art. 121: 1285-1299.
- Croft, W. (1991). *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organization of Information*. Chicago : University Press of Chicago.
- Daladier, A. (1999). Auxiliation des noms d'action. *Langages*, 135, 87-107.
- Darmesteter, A. (1894). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris : Librairie Honoré Champion.
- DeGraff, M. (2001). Morphology in Creole Genesis. *A Life in Language*. Ikenstowicz, Michael (ed.) Ken Hale: Cambridge MA: MIT Press, 53-121.
- Dell, F. (1970). *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*. Ph. D. dissertation, MIT.
- Dijkhoff, M. (1993). Papiamentu Word Formation: A Case Study of Complex Nouns and Their Relation to Phrases and Clauses. PhD Dissertation, University of Amsterdam.
- Dubois, J. (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en français contemporain*. Paris : Larousse.
- Flaux, N. & van de Velde, D. (2000). *Les Noms en français : esquisse de classement*. Paris/Gap : Ophrys.
- Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris. Puf.
- Gaatone, D. (2005). Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels. *Linguisticae Investigationes* 27/2, 239-251.
- Godard, D. & Jayez, J. (1996). Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements. *Cahiers Chronos* 1, 41-58.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève : Droz.
- Grimshaw, J. (1990). *Argument Structure*, Cambridge (MA): The MIT Press.
- Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 121, 54-72.
- Gross, G. & Kieffer, F. (1995). La structure événementielle des substantifs. *Folia Linguistica* 29, 43-65.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Haas, P. (2009). *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*. Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Hazaël-Massieux, M.C. (2002). Les créoles à base française : une introduction. *TIPA* 21 : 63-86.
- Haspelmath, M. (2002). *Understanding Morphology*. Londres, Arnold.
- Huyghe, R. (2012). Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? *Scolia* 26, 81-104.
- Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible, études de syntaxe et de morphologie*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lefebvre, C. (1998). Creole genesis and the acquisition of grammar: The case of Haitian creole. *Cambridge Studies in Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lignon, S., Namer, F. (2014). Les noms de procès en –ion : quand le verbe appelle le verbe. *Du régulier et du minutieux, Etudes de morphologie en hommage à Françoise Kerleroux*. F. Villoing et S David (eds.), Presses Universitaires de Paris Ouest : Nanterre.
- Ludwig, R., Montbrand, D., Poulet, H. & Telchid, S. (2012). *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe), avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes*, Paris, Orphie.

- Namer, F. (2012). Nominalisation et composition en français: d'où viennent les verbes composés? *Lexique* 20 : 169-201.
- Namer, F. (2013). Adjectival bases of French -aliser and -ariser verbs: syncretism or under-specification? *Selected Papers from the 7th Décembrettes*. N. Hathout, F. Montermini & J. Tcheng. München, Lincom Europa :185-210.
- Nyrop, C. (1936). *Grammaire historique de la langue française*, volume III, « Formation des mots ». Genève : Slatkine Reprints.
- Plag, I. (1999) *Morphological Productivity, Structural Constraints in English Derivation*, Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Plag, I. (2003a). (ed.), *Phonology and morphology of creole languages*. Tübingen : Niemeyer
- Plag, I. (2003b). (ed.), *The morphology of creole languages. Special section of Yearbook of morphology 2002*, Dordrecht/Foris
- Plag, I. (2009). Creoles as interlanguages: word-formation. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 24.2., 339-362.
- Poulet, H., Telchid, S. & Montbrand, D. (1984). *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France, Hatier-Antilles.
- Steinkrüger, P. (2003). Morphological processes of word-formation in Chabacano. *Phonology and Morphology of Creole Languages*. Tübingen: Max Niemeyer, 253-268.
- Tourneux, H., M. Barbotin (1990). *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*. Paris, Karthala.
- Tribout, D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7.
- Tribout D., Barque L., Haas P., Huyghe R. (2014). De la simplicité en morphologie. *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2014)* ; Berlin, Allemagne.
- Van de Velde D. (2006). *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

ⁱ Ce travail a largement bénéficié de l'attention bienveillante et des commentaires des membres du Groupe de Recherche International (GDRI) SEEPICLA ("Structure, emergence and evolution of pidgin and creole languages") et du Groupe de Recherche sur les Grammaires Créoles de l'UMR 7023 & Université Paris 8-Saint Denis entre les années 2012 et 2014. Qu'ils en soient vivement remerciés.

ⁱⁱ Nous utilisons dans cet article la graphie vulgarisée par le GEREC (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone), graphie inspirée par le système proposé par l'ONAAC, l'office National d'Alphabétisation d'Haïti.